

PANORAMA DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES • 2018

FICHE RÉGIONALE GUADELOUPE

DÉFINITIONS

L'**entreprise agroalimentaire** considérée ici est une entreprise dont l'activité principale au sens de la NAF rév. 2 (2008) concerne les « industries alimentaires », la « fabrication de boissons ». Ce champ exclut donc ici, l'artisanat commercial et le commerce de gros. L'entreprise est prise dans son acception « unité légale », c'est-à-dire qu'à chaque numéro SIREN attribué par le répertoire national des entreprises géré par l'Insee correspond une unité. Seules les entreprises dont au moins 80 % des salariés se trouvent dans la région sont incluses dans les données concernant les entreprises agroalimentaires (entreprises mono-régionales ou quasi mono-régionales).

L'**établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, un site de vente, un magasin d'une coopérative, etc. Il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Il est identifié par son numéro SIRET de 14 chiffres.

CHIFFRES CLÉS

LES IAA EN GUADELOUPE EN 2015



321
millions d'euros
de chiffre d'affaires
dont **11,2** réalisés
à l'export ⁽²⁾



1 490
salariés au
31 décembre 2015 ⁽¹⁾



402
établissements ⁽¹⁾



371
entreprises ⁽²⁾



0,2 %
du chiffre d'affaires
des IAA en France ⁽²⁾



37,2 %
du chiffre d'affaires
manufacturier
régional ⁽²⁾



31,8 %
de l'emploi
manufacturier
régional ⁽¹⁾

Ne sont pas pris en compte dans l'analyse et les données présentées :

- l'artisanat commercial : **74,2** millions d'euros de CA, **529** salariés au 31 décembre 2015 et **232** établissements ;
- le commerce de gros de produits agroalimentaires hors tabac : **69,5** millions d'euros de CA, **126** salariés au 31 décembre 2015 et **131** établissements.

(1) Source : Insee, CLAP 2015 – Traitement SSP

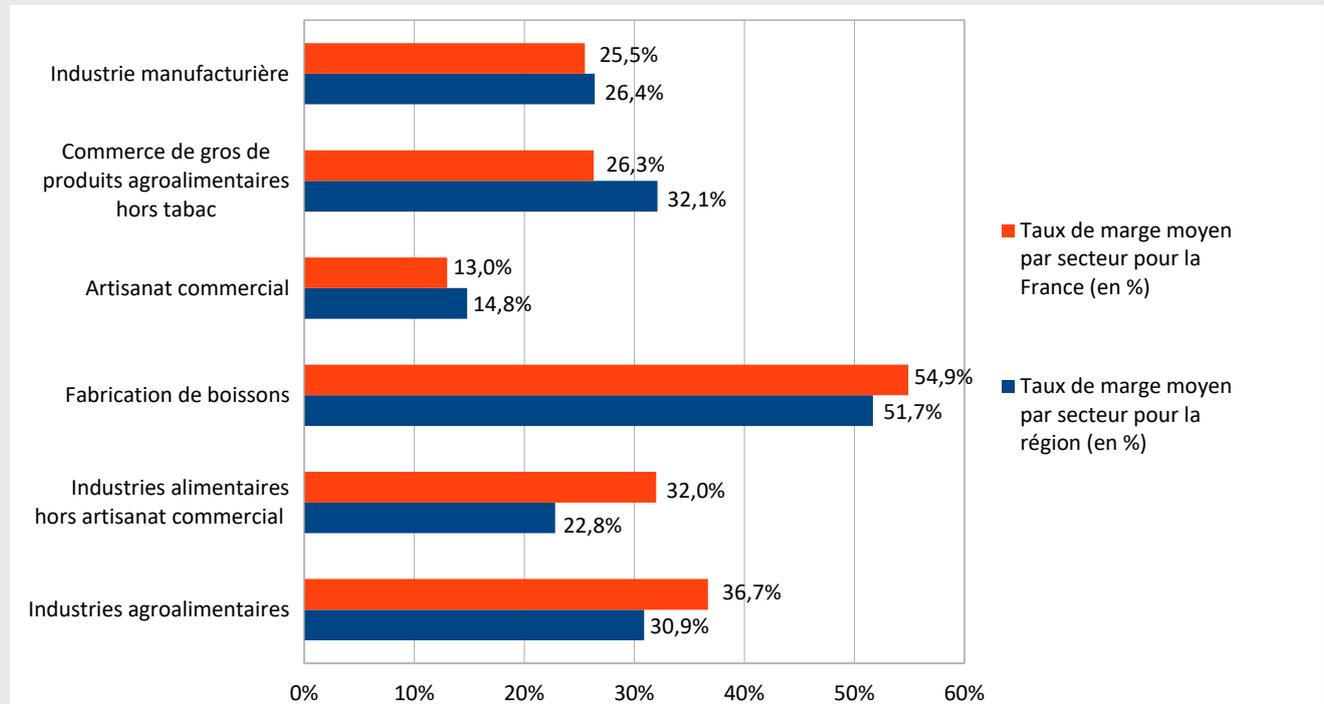
(2) Source : Insee, ESANE 2015 – Traitement SSP

N.B : Les chiffres présentés ne sont pas comparables à ceux de l'édition 2016 en raison d'une analyse statistique différente.

DYNAMIQUES DES ENTREPRISES

TAUX DE MARGE PAR SECTEUR EN 2015

Source : Insee, ESANE 2015 - traitement SSP

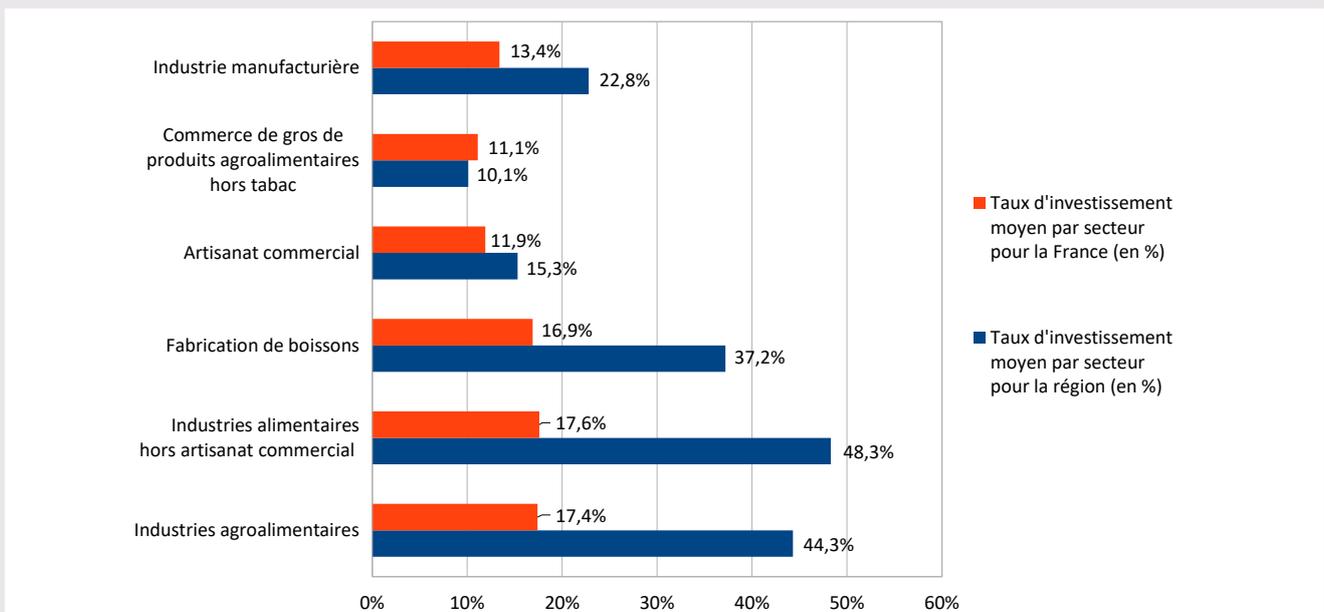


Note : Taux de marge = EBE / Valeur ajoutée aux coûts des facteurs.

Champ : Entreprises mono ou quasi mono-régionales de la Guadeloupe ; France

TAUX D'INVESTISSEMENT PAR SECTEUR EN 2015

Source : Insee, ESANE 2015 - traitement SSP



Note : Taux d'investissement = Investissements corporels bruts hors apports / Valeur ajoutée - y compris autres produits et autres charges

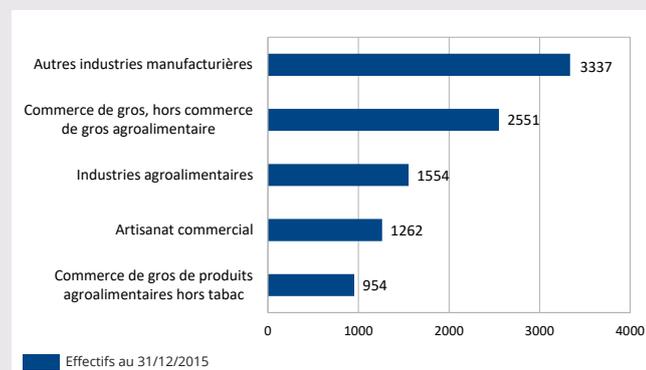
Champ : Entreprises mono ou quasi mono-régionales de la Guadeloupe ; France

N.B. : Certains secteurs ne sont pas présentés en raison de la confidentialité des données. Le taux d'investissement doit être interprété avec prudence en raison de sa variabilité d'une année sur l'autre.

L'EMPLOI DANS LES IAA, ÉVOLUTIONS ET SPÉCIFICITÉS

EFFECTIFS SALARIÉS PAR SECTEUR EN 2015

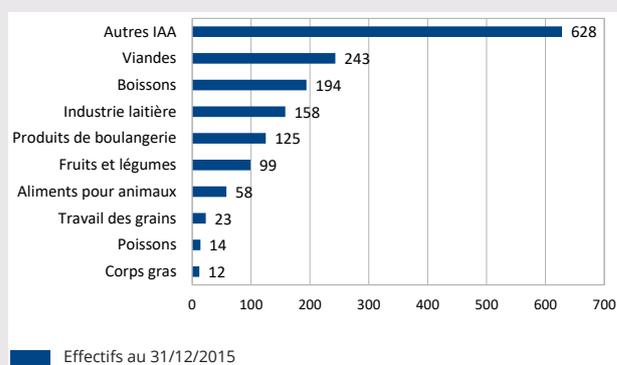
Source : Insee, CLAP 2015 - traitement SSP



Note : L'industrie agroalimentaire (et ses composants) est hors artisanat commercial
Champ : Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la Guadeloupe

EFFECTIFS SALARIÉS PAR SECTEUR AGROALIMENTAIRE EN 2015

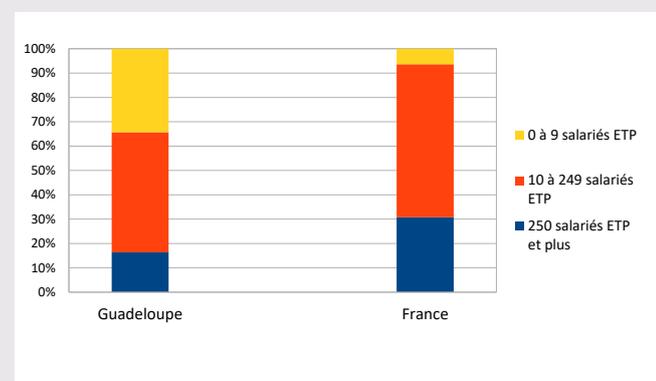
Source : Insee, CLAP 2015 - traitement SSP



Note : L'industrie agroalimentaire (et ses composants) est hors artisanat commercial
Champ : Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la Guadeloupe

EMPLOI PAR DÉPARTEMENT ET TAILLE D'ÉTABLISSEMENTS EN 2015

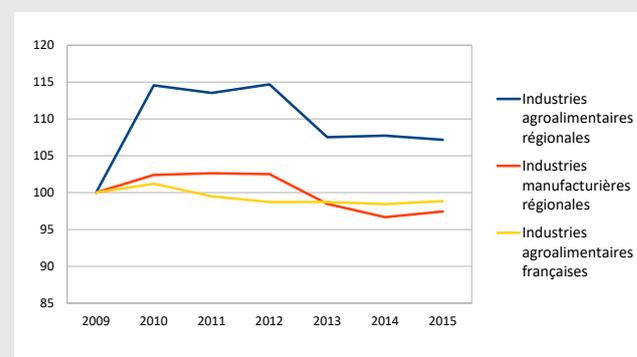
Source : Insee, CLAP 2015 - traitements SSP



Champ : Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la Guadeloupe et en France

EFFECTIFS SALARIÉS POUR LA GUADELOUPE, BASE 100 EN 2009

Source : Insee, CLAP 2015 - traitements SSP



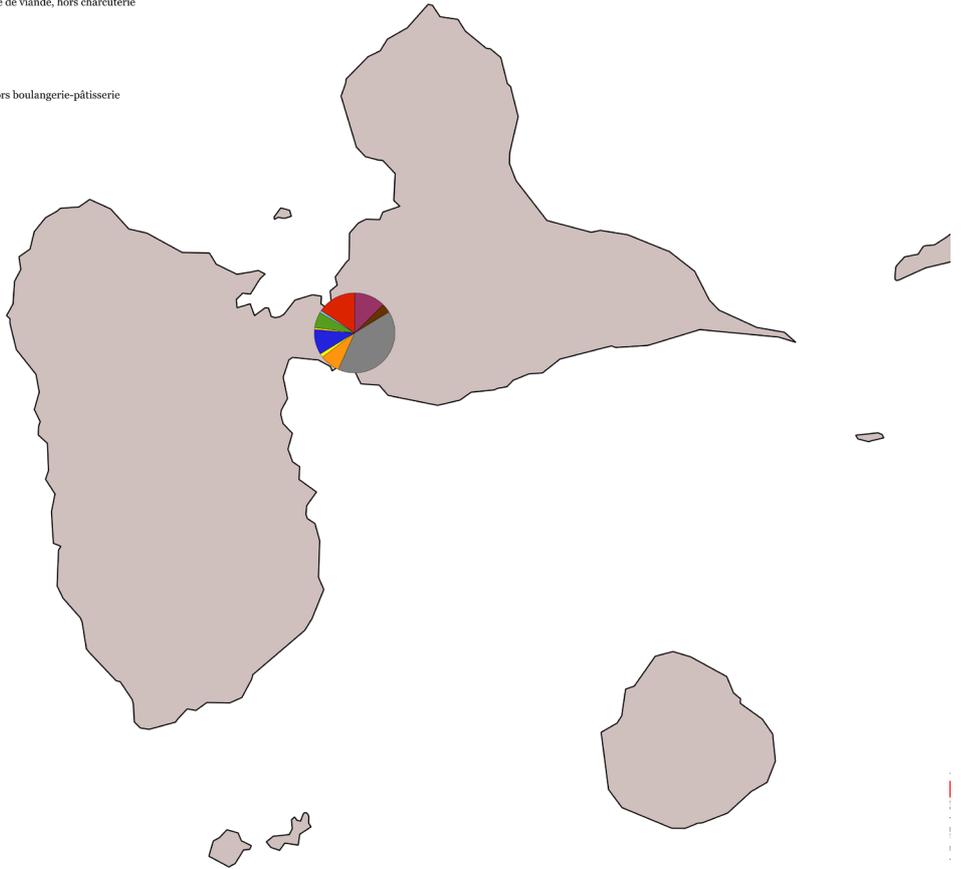
Champ : Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la Guadeloupe et en France

Répartition des effectifs salariés des IAA par secteur et par département

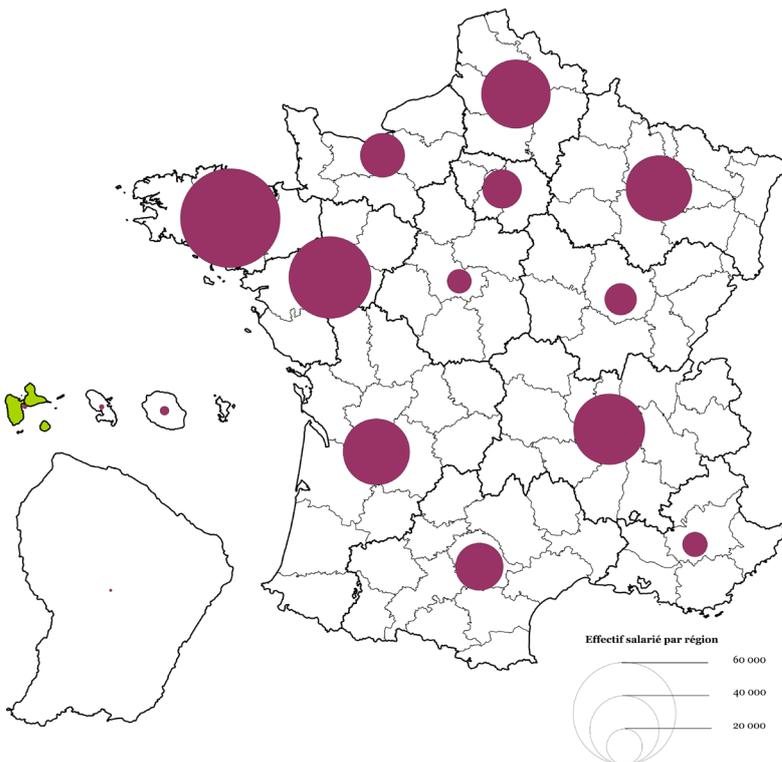
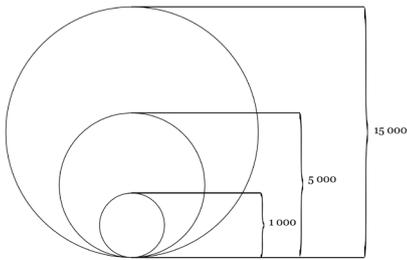
Clap 2015

Identification des secteurs

- Code NAF 10.1 : Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, hors charcuterie
- Code NAF 10.2 : Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
- Code NAF 10.3 : Transformation et conservation de fruits et légumes
- Code NAF 10.4 : Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales
- Code NAF 10.5 : Fabrication de produits laitiers
- Code NAF 10.6 : Travail des grains ; fabrication de produits amylacés
- Code NAF 10.7 : Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires, hors boulangerie-pâtisserie
- Code NAF 10.8 : Fabrication d'autres produits alimentaires
- Code NAF 10.9 : Fabrication d'aliments pour animaux
- Code NAF 11.0 : Fabrication de boissons



Effectifs salariés au 31 décembre par département

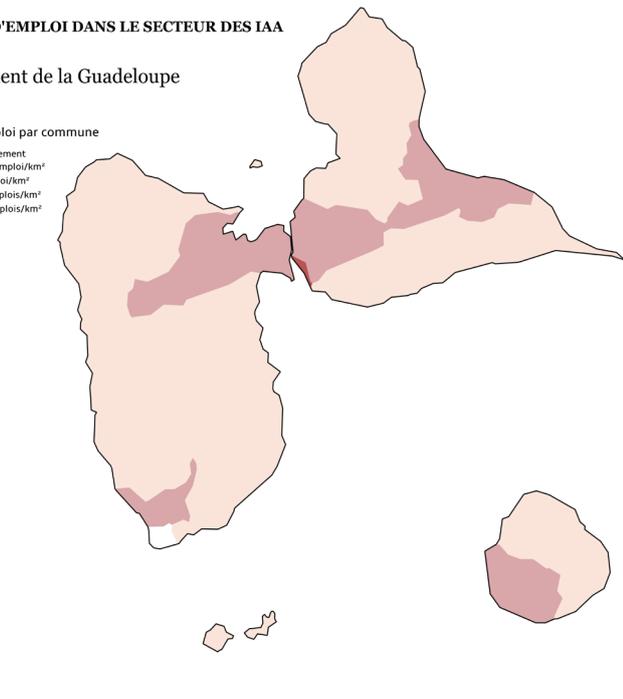


DENSITÉ D'EMPLOI DANS LE SECTEUR DES IAA CLAP 2015

Département de la Guadeloupe

Densité d'emploi par commune

- Pas d'établissement
- Moins de un emploi/km²
- de 1 à 10 emplois/km²
- de 10 à 50 emplois/km²
- plus de 50 emplois/km²



ANALYSE DES ENJEUX RÉGIONAUX ET VALORISATION DES INITIATIVES COLLECTIVES

L'industrie agro-alimentaire en Guadeloupe présente de multiples enjeux pour la dynamique sociale et économique bien que le secteur tertiaire reste fortement majoritaire dans l'économie de l'île (85,6 % de la valeur ajoutée en 2012 et 87,1 % des emplois salariés en 2016).

L'industrie agro-alimentaire (IAA), à l'exception des entreprises liées à la production de canne à sucre (sucreries, distilleries), est relativement récente et peu présente dans le paysage industriel local (7 % des entreprises industrielles en 2017), même si elle marque une certaine dynamique avec 38 % des créations d'entreprises industrielles en 2017. Son développement est limité par plusieurs facteurs : l'étroitesse du marché, la difficulté de trouver des équipements adaptés à des unités de petite taille, l'éloignement géographique par rapport à l'Hexagone qui entraîne des surcoûts pour l'approvisionnement en matériel et en matières premières.

En 2015, les exportations des IAA guadeloupéennes ont représenté 73,8 millions €, soit 25 % en valeur de l'ensemble des exportations du territoire, contre 23,3 millions € pour les produits agricoles non transformés (fruits essentiellement : bananes et melons).

Le secteur se compose essentiellement de très petites unités : la Guadeloupe compte 371 unités légales dont seules 40 emploient au moins 10 salariés. Au niveau de ces dernières, le secteur d'activité principal est la fabrication de boissons (rhum, liqueurs et punch, eaux embouteillées, jus de fruits...) suivi de celui de la transformation des denrées végétales et, enfin, celui de la transformation des denrées animales.

Le tissu des petites entreprises agro-alimentaire est réparti sur le territoire dont il met en valeur par leur transformation les différents produits agricoles ou de la pêche (café, cacao...). Les entreprises de taille plus importante, ayant recours à de la matière première importée, sont concentrées dans la

région de Pointe-à-Pitre et la zone d'activités de Jarry, située sur la commune de Baie-Mahault, à proximité du grand port maritime de la Guadeloupe. Les sucreries et distilleries restent, pour ce qui les concerne, implantées dans les zones rurales de la Guadeloupe continentale et de Marie-Galante, à proximité des zones de production de la canne à sucre. De même, les abattoirs et les ateliers de découpe de viande se situent à proximité des lieux de production : la commune du Moule accueille le principal abattoir d'animaux de boucherie multi-espèces ainsi que le principal atelier de découpe, la commune de Sainte-Rose accueille un atelier de transformation du porc, les communes du Lamentin et des Abymes des unités de transformation de la volaille et des lapins.

Les IAA guadeloupéennes doivent faire face à divers enjeux et défis : concurrence des pays tiers ou des produits provenant de l'Europe continentale, coût du fret soumis à des fluctuations, volatilité des cours des matières premières agricoles...

Le secteur des IAA souffre d'un relatif manque de compétitivité dû à :

- ➔ des coûts importants de maintenance des installations réalisées par des équipes extérieures à la Guadeloupe ;
- ➔ des unités parfois surdimensionnées par rapport à la faiblesse de la production, d'où des problèmes de rentabilité ;
- ➔ une faible offre en matière de viande de qualité, à l'exception du porc, ce qui rend le secteur fortement dépendant des importations ;
- ➔ des approches collectives, pour la promotion et la valorisation des produits locaux, parfois insuffisantes.

Le contexte d'insularité et ultrapérimérique réduit les débouchés et augmente les coûts de production. Le secteur est soumis à une forte concurrence des importations en provenance

de pays tiers ainsi que des produits en provenance de l'UE. De plus, certains produits agricoles locaux utilisés par les IAA requièrent des équipements de transformation spécifiques difficiles à se procurer dans des dimensions adaptées à la taille du marché. Cela freine le développement de technologies innovantes pour des entreprises employant majoritairement moins de dix salariés.

Face à ce relatif déficit de compétitivité, l'innovation et la typicité des produits, basée sur une gastronomie riche et spécifique, et la recherche par la population et les touristes de produits de qualité sont des vecteurs majeurs de développement économique. Le renforcement des liens avec l'amont au niveau de la filière fruits et légumes est un enjeu pour permettre d'alimenter les industries de façon régulière et en quantité, avec des agriculteurs regroupés en organisations de producteurs reconnues. Le réseau d'innovation et de transfert agricole (RITA) de Guadeloupe a vocation à faire émerger des relations entre les différents secteurs de la production, de l'agro-transformation et les centres de recherche.

Des initiatives voient le jour : Cap excellence, la communauté d'agglomération la plus importante du territoire et regroupant trois communes (Abymes, Pointe-à-Pitre et Baie-Mahault), finalise son projet de parc d'activités agro-alimentaires, l'Agro Park Caraïbes Excellence. L'un des pôles du parc sera une plate-forme de transformation destinée à des petits entrepreneurs qui pourront accéder à des locaux et des services à un prix avantageux. Cela permettra d'offrir des infrastructures permettant de développer des produits innovants comme des farines sans gluten (de banane, de fruit-à-pain ou de dictame), du vin d'oranges, des chips, des sirops ou confitures à base de fruits tropicaux. D'autres projets en agro-transformation émergent notamment au niveau de la communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre qui souhaite redynamiser, par la création d'un atelier de transformation des fruits

et légumes dénommé «Lizin central» cette région agricole en fournissant un nouveau débouché aux agriculteurs et des produits transformés aux collectivisés pour la restauration collective.

Dans la filière animale, les entreprises agro-alimentaires disposent d'une capacité de transformation qui dépasse la production de viande. La production de viande bovine, historiquement la plus importante en termes de tonnage, accuse un recul de 23 % entre 2010 et 2017 ce qui met notamment en péril le maintien du petit abattoir multi-espèces

de Marie-Galante, confronté à une baisse de près de 50 % de ses abatages sur la période. La production de viande de porcs fait toutefois exception avec une augmentation de 30 % de la production entre 2010 et 2017. Un nouvel abattoir dédié aux porcs est en construction sur la commune de Sainte-Rose avec une mise en service prévue en début d'année 2019. Un des enjeux au niveau de la production porcine, qui occupe l'essentiel du marché au niveau de la viande fraîche, est désormais de développer les produits transformés et de salaisonnerie. ■

EN SAVOIR +

Panorama des industries agroalimentaires

<http://agriculture.gouv.fr/le-panorama-des-industries-agroalimentaires>

Site statistique de la DAAF :

sise.dAAF971@agriculture.gouv.fr

Site statistique de l'ledom

www.iedom.fr/guadeloupe

DAAF DE LA GUADELOUPE

Route de Saint-Phy – BP 651– 97108 Basse-Terre Cedex

tél. 0590 99 09 09

dAAF971@agriculture.gouv.fr

Fiche rédigée par la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de La Guadeloupe

Octobre 2018